

## Habilitation préfectorale pour l'ensemble du département de la Gironde Mail : [annonces.legales@medialex.fr](mailto:annonces.legales@medialex.fr)

Transmettez vos ANNONCES LÉGALES pour **MARDI 12H**

### Vue de sociétés

7339264001 - VS

**JAMP SOCIÉTÉ D'AVOCATS**  
61, rue de Maubec  
31300 TOULOUSE

#### CAPHY

Société par actions simplifiée  
Au capital de 48 000 euros  
Siège social : 21, rue André-Maginot  
33200 BORDEAUX  
333 132 348 RCS Bordeaux

#### AVIS DE MODIFICATIONS

Par délibérations de l'assemblée générale ordinaire du 28 août 2023, il a été pris acte de la :

- nomination de Mme Laure MACHENAUD, née QUEYRON demeurant à Le Bouscat (33110), 4, allée de La Boisseraie en qualité de président en remplacement de M. Jean-Luc CLAISSE, démissionnaire ;
- cessation concomitante et d'office des fonctions de directeur général de Mme Isabelle CLAISSE.

Par décisions du président du 28 août 2023, il a été pris acte de la nomination en qualité de directeur général de M. Grégoire MACHENAUD demeurant à Le Bouscat (33110), 4, allée de La Boisseraie.

Pour avis.

7339207201 - VS

#### SCI DE LA RENARDIÈRE

Société civile  
au capital de 1 524,49 euros  
Siège social : Chemin de la Hutte  
33520 BRUGES  
RCS Bordeaux 340 447 374

#### MODIFICATIONS

Aux termes d'un acte reçu par Me Pascal HAUPALÉ, notaire à Bordeaux (Gironde), le 6 juillet 2023, le siège social a été transféré de Bruges (33520), chemin de la Hutte au Pian-Médoc (33290), 395, rue Pasteur, à compter du 6 juillet 2023 et les associés ont pris acte de la décision prise par Mme France BOUGARD de démissionner de ses fonctions de gérant à compter du 6 juillet 2023. Ils ont décidé ensuite de nommer en qualité de nouveau gérant pour la remplacer M. Pascal BOUGARD, demeurant au Pian-Médoc (33290), 395, rue Pasteur. Le nom de Mme France BOUGARD, ancien gérant, a été retiré des statuts sans qu'il y ait lieu à un remplacement par celui de M. Pascal BOUGARD, nouveau gérant, demeurant au Pian-Médoc (33290), 395, rue Pasteur.

Les articles 4 et 13 des statuts ont été corrélativement modifiés.

Pour avis.

Me Pascal HAU-PALÉ, notaire.

#### Tarif de référence stipulé dans Art.2 de l'arrêté ministériel du 27 décembre 2022 soit 0,183 € ht le caractère

Les annonceurs sont informés que, conformément au décret no 2012-1547 du 28 décembre 2012, les annonces légales portant sur les sociétés et fonds de commerce concernées et publiées dans les journaux d'annonces légales, sont obligatoirement mises en ligne dans une base de données numérique centrale, [www.actulegales.fr](http://www.actulegales.fr).

7339174001 - VS



#### UZZA

SCI au capital de 1 000 euros  
Siège social : 2, chemin de Mestrasseau  
33470 GUJAN-MESTRAS  
RCS Bordeaux 919 740 324

#### TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL

En date du 2 mai 2023, l'AGE a décidé de transférer le siège social au 36, allée Ludwig Van Beethoven 33470 Gujan-Mestras. Modifications au RCS de Bordeaux.

7339185501 - VS

#### AVIS DE CONSTITUTION

Par acte reçu par Me Pascal HAU-PALÉ, notaire à Bordeaux, le 24 avril 2023, il a été constitué une société civile immobilière dont les caractéristiques sont les suivantes :

Dénomination : SCI JANE & CO.  
Capital social : 464 200 euros.  
Apport en numéraire : 4 200 euros.  
Apport en nature : Mme Jeanne Marie-Claude VILLAR, demeurant à Bordeaux (33200), 25, rue Mac-Carthy, a fait apport à la société d'une maison individuelle située à Bordeaux (33200), 25, rue Mac-Carthy, cadastrée section NR n°115 pour 2a82ca, affranchi de tout passif, évalué à 460 000 euros.  
Siège social : 25, rue Mac-Carthy, 33200 Bordeaux.

Objet : la propriété, la gestion et l'administration de tous biens meubles ou immeubles, l'acquisition, la prise de bail, la location-vente de tous biens meubles ou immeubles, la construction, la réfection, la rénovation, la réhabilitation de tous immeubles, et plus généralement toutes opérations destinées à la réalisation de cet objet social.

Durée : 99 ans.  
Gérant : Mlle Laetitia Vicky SANZ, commerçante, demeurant à Bordeaux (33000), 41, rue Descartes.

Les cessions de parts sont libres entre les associés. Les cessions sont soumises à agrément dans tout autre cas.

Immatriculation RCS Bordeaux.

Pour avis,  
Me Pascal HAU-PALÉ,  
Notaire.

7339183301 - VS



#### SEAS HOLDING

SASU  
Au capital de 141 420 euros  
Siège social :  
2, chemin de Mestrasseau  
33470 GUJAN-MESTRAS  
RCS Bordeaux 903 195 667

#### TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL

En date du 2 mai 2023, l'actionnaire unique a décidé de transférer le siège social au 36, allée Ludwig Van Beethoven, 33470 Gujan-Mestras. Modifications au RCS de Bordeaux.

7339664201 - VS

#### AVIS DE CONSTITUTION

Par acte SSP du 10 juillet 2023, il a été constitué une SAS dénommée : SAS R LOCATIONS.

Nom commercial : R LOCATIONS.  
Siège social : 35, route de Baigneaux, local n° 4, 33760 Targonnac.

Capital : 200 euros.  
Objet : location de matériel de BTP, espaces verts, bennes... location de véhicules (camions, voitures...).

Président : M. ROCHET Patrick, 5, rue du 19 Mars, 1962 33760 Bellebat.

Directeur général : M. ROCHET Romain, 35, route de Baigneaux, 33760 Targonnac.

Transmission des actions : actions librement cessibles entre associés uniquement.

Admission aux assemblées et exercice du droit de vote : tout actionnaire est convoqué aux assemblées.

Chaque action donne droit à une voix.  
Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de Bordeaux.

7338540201 - VS

#### Dénomination sociale :

#### MICEMEDIA

Capital : 100 euros  
Siège : 46, avenue de Paris  
33185 LE HAILLAN  
RCS Bordeaux : 885 232 371

#### DISSOLUTION

Aux termes d'une décision en date du 31 août 2023 la société ANTONISSE HOLDING, au capital de 4 euros, dont le siège est à Le Haillan (Gironde), 46, avenue de Paris, représentée par M. Eric ANTONISSE, agissant en qualité de gérant, a, en sa qualité d'associée unique de la société MICEMEDIA, décidé la dissolution sans liquidation de ladite société à compter du 31 août 2023 par application de l'article 1844-5 du Code civil. Les créanciers de la société peuvent faire opposition, devant le Tribunal de commerce de Bordeaux, à la dissolution dans un délai de trente jours à compter de la publication du présent avis. La société sera radiée du RCS par le greffe du Tribunal de commerce de Bordeaux.

Pour avis

Le Représentant légal.

7339466001 - VS

#### SCI CALLE 28

SCI  
Capital social : 300 euros  
Siège social : 10, Lameth  
33190 LOUBENS  
802 675 827 RCS Bordeaux

#### TRANSFERT DE SIÈGE SOCIAL

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire en date du 30 août 2023, les associés ont décidé de transférer le siège social à 58B, avenue de Lignan, 33370 Fargues-Saint-Hilaire.  
Mention sera portée au RCS de Bordeaux.

7337535801 - AA

#### Communauté de communes du Bazadais

#### 2E AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE UNIQUE

Le public est informé que, par arrêté, la présidente de la Communauté de communes du Bazadais a ordonné l'ouverture d'une enquête publique, du lundi 4 septembre 2023 au mercredi 4 octobre 2023 à 18h, soit pendant 31 jours consécutifs.

Elle porte sur le projet de Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI), l'abrogation de 12 cartes communales (Aubiach, Birac, Cazats, Cudos, Gajac, Gans, Lados, Le Nizan, Lignan-De-Bazas, Marimbault, Saint-Côme, Sauviac) et sur l'adoption de 17 Périmètres délimités des abords (PDA) concernant les communes de Bazas, Bernos-Beaulac, Birac, Cauviac, Cudos, Escaudes, Gajac, Goulade, Grignols, Lados, Lartigue, Le Nizan, Lerm-Et-Musset, Marimbault, Marions, Masseilles, Sauviac, Sigalens.

Le siège principal de l'enquête a été fixé au siège de la Communauté de communes du Bazadais, situé au 364, route de Lerm, 33430 Bazas.

Les pièces du dossier et un registre d'enquête seront tenus à la disposition du public pendant toute la durée de l'enquête dans chaque mairie et au siège de la Communauté de communes du Bazadais, aux jours et heures habituels d'ouverture. De plus, un poste informatique sera mis à disposition du public au siège de la Communauté de communes du Bazadais, ainsi que dans chacune des 31 mairies. Le dossier est également consultable et téléchargeable sous forme dématérialisée sur :

Le site internet de la Communauté de communes du Bazadais : <https://cdcdubazadais.fr/enquete-publique-unique/>

Le site du registre électronique : <https://jeparticipe.cdcdubazadais.fr>

Pendant l'enquête, les observations et propositions du public pourront être :

Portées sur les registres déposés dans les lieux identifiés d'enquête publique, aux heures d'ouverture habituels de ceux-ci ;

Par courrier adressé au président de la Commission d'enquête au siège de l'enquête, situé au siège de la Communauté de communes du Bazadais (situé au 364, route de Lerm, 33430 Bazas) ;

Portées sur le registre dématérialisé, en ligne sur internet :

<https://jeparticipe.cdcdubazadais.fr>

Par voie électronique à l'adresse mail suivante : [enquete-publique@cdcdubazadais.fr](mailto:enquete-publique@cdcdubazadais.fr)

L'évaluation environnementale du projet de PLUI qui figure dans le rapport de présentation, son résumé non technique, l'avis de l'autorité administrative de l'État compétente en matière d'environnement et le bilan de la concertation seront joints au dossier d'enquête publique.

Toute information relative au contenu du projet soumis à enquête publique peut être demandée à Pierre TIXIER, responsable du service urbanisme & habitat à la Communauté de communes du Bazadais par courrier : [urbanisme@cdcdubazadais.fr](mailto:urbanisme@cdcdubazadais.fr) ou par téléphone 05 56 25 28 81 (du lundi, au jeudi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 17 h 00).

Le dossier d'enquête publique est communicable à toute personne sur sa demande et à ses frais, pendant la durée de l'enquête publique auprès du siège de la Communauté de communes du Bazadais (lieu-dit Coucut, route de Lerm, 33430 Bazas). Il sera en outre, consultable de manière dématérialisée, durant l'enquête publique sur :

Le site internet de la Communauté de communes du Bazadais : <https://cdcdubazadais.fr/enquete-publique-unique/>

Le site du registre électronique : <https://jeparticipe.cdcdubazadais.fr>

Le Président du tribunal administratif de Bordeaux a désigné les membres de la commission d'enquête :

M. Christian MARCHAIS (cadre bancaire retraité) en qualité de Président de la commission d'enquête ;

Mme Elise Villeneuve (ingénieur généraliste), en tant que membre titulaire ;

M. Pierre PELLOUX (officier de l'armée de terre retraité) en tant que membre titulaire.

M. Pierre PECHAMBERT (membre suppléant), Colonel de l'Armée de Terre, retraité.

La commission d'enquête recevra le public : à la mairie de Aubiac, lundi 18 septembre 2023 de 10 h 00 à 12 h 00 ; la mairie de Grignols, lundi 11 septembre 2023 de 9 h 30 à 12 h 30 ; la mairie de Bazas, lundi 4 septembre 2023 de 9 h 00 à 12 h 00 ; la mairie de Grignols, mardi 3 octobre 2023 de 13 h 30 à 16 h 30 ; la mairie de Bazas, vendredi 15 septembre 2023 de 13 h 30 à 16 h 30 ; la mairie de Labescau, mardi 26 septembre 2023 de 10 h 00 à 12 h 00 ; la mairie de Bazas, mercredi 4 octobre 2023 de 14 h 00 à 17 h 00 ; la mairie de Lados, lundi 18 septembre 2023 de 14 h 00 à 16 h 00 ; la mairie de Bazas, samedi 23 septembre 2023 de 9 h 00 à 12 h 00 ; la mairie de Lartigue, lundi 18 septembre 2023 de 14 h 00 à 16 h 00 ; la mairie de Bernos-Beaulac, jeudi 7 septembre 2023 de 13 h 30 à 16 h 30 ; la mairie de Lavazan, vendredi 8 septembre 2023 de 13 h 30 à 15 h 30 ; la mairie de Bernos-Beaulac, jeudi 28 septembre 2023 de 9 h 00 à 12 h 00 ; la mairie de Le Nizan, jeudi 7 septembre 2023 de 9 h 00 à 12 h 00 ; la mairie de Birac, lundi 11 septembre 2023 de 16 h 00 à 18 h 00 ; la mairie de Lerm-et-Musset, jeudi 14 septembre 2023 de 9 h 00 à 11 h 00 ; la mairie de Captieux, jeudi 7 septembre 2023 de 14 h 00 à 17 h 00 ; la mairie de Lignan-de-Bazas, vendredi 8 septembre 2023 de 16 h 00 à 18 h 00 ; la mairie de Captieux, lundi 18 septembre 2023 de 9 h 00 à 12 h 00 ; la mairie de Marimbault, mardi 19 septembre 2023 de 10 h 00 à 12 h 00 ; la mairie de Cauviac, lundi 11 septembre 2023 de 13 h 30 à 15 h 30 ; la mairie de Marions, lundi 11 septembre 2023 de 14 h 30 à 16 h 30 ; la mairie de Cazats, jeudi 21 septembre 2023 de 10 h 00 à 12 h 00 ; la mairie de Masseilles, mardi 3 octobre 2023 de 10 h 30 à 12 h 30 ; la mairie de Cours-les-Bains, lundi 25 septembre 2023 de 15 h 00 à 17 h 00 ; la mairie de Saint-Côme, lundi 4 septembre 2023 de 14 h 00 à 16 h 00 ; la mairie de Cudos, lundi 4 septembre 2023 de 14 h 00 à 17 h 00 ; la mairie de Saint-Michel-de-Castelnau, jeudi 21 septembre 2023 de 14 h 00 à 16 h 00 ; la mairie de Escaudes, jeudi 14 septembre 2023 de 14 h 00 à 16 h 00 ; la mairie de Sauviac, jeudi 28 septembre 2023 de 16 h 00 à 18 h 00 ; la mairie de Gajac, mardi 26 septembre 2023 de 14 h 00 à 16 h 00 ; la mairie de Sendets, mardi 19 septembre 2023 de 13 h 30 à 15 h 30 ; la mairie de Gans, vendredi 15 septembre 2023 de 10 h 00 à 12 h 00 ; la mairie de Sigalens, vendredi 8 septembre 2023 de 10 h 00 à 12 h 00 ; la mairie de Giscos, jeudi 7 septembre 2023 de 9 h 00 à 11 h 00 ; la mairie de Sillas, lundi 11 septembre 2023 de 9 h 30 à 11 h 30 ; la mairie de Goulade, jeudi 21 septembre 2023 de 9 h 30 à 11 h 30.

La présidente de la Communauté de communes du Bazadais est responsable de la procédure d'élaboration du projet de PLUI et d'abrogation des 12 cartes communales. Le préfet de la région Nouvelle-Aquitaine est responsable de la procédure relative à l'adoption des 17 Périmètres délimités des abords.

À l'issue de l'enquête, une copie du rapport et des conclusions motivées de la commission d'enquête sera tenue à disposition du public au siège de la Communauté de communes du Bazadais (situé au 364, route de Lerm, 33430 Bazas) et sur le site internet de la communauté de communes du Bazadais : <https://cdcdubazadais.fr/enquete-publique-unique/> pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

À l'issue de l'enquête, le Conseil communautaire se prononcera par délibération sur l'approbation du PLUI et l'abrogation des 12 cartes communales.

Il pourra, au vu des conclusions de l'enquête publique, décider s'il y a lieu d'apporter des modifications au projet de PLUI en vue de cette approbation.

En cas d'accord de la Communauté de communes sur les 17 Périmètres délimités des abords, éventuellement modifiés pour tenir compte des conclusions de l'enquête publique, le préfet de région se prononcera par arrêté sur l'adoption des 17 PDA.

### le Républicain

25 cours des Fossés

33210 LANGON

Tél. 05.56.76.21.72 - Fax : 05.56.76.14.67

e-mail : [langon@lerepublicain.com](mailto:langon@lerepublicain.com) - [actu.fr/le-republicain-sud-gironde](http://actu.fr/le-republicain-sud-gironde)

Éditeur : Ludovic ROBOT

#### Société éditrice :

PUBLIHEBDOS SAS  
Siège social :  
261, rue de Châteaugiron  
35000 RENNES  
SAS au capital de 34 000 000 €

#### Principal actionnaire :

SIPA  
(représentée par Louis ECHELARD)

#### Président du directoire et directeur de publication :

Francis GAUNAND

#### Directeur général adjoint :

Laurent GOÛHIER

Impression :  
IMPRAM 22140 CAVAN

#### Publicité locale, régionale et petites annonces :

Tél. 05 56 76 21 72

e-mail : [publicite@actu.fr](mailto:publicite@actu.fr)

[www.hebdoscom.com](http://www.hebdoscom.com)

Directeur de publicité : François VELLY

#### Annonces légales :

Tél. 02 99 26 42 00

[www.medialex.fr](http://www.medialex.fr)

Par arrêté préfectoral, journal habilité à publier les annonces judiciaires et légales sur le département (ou arrondissement) : Gironde

Prix : 1,90 €

Abonnement 1 an : 82,80€

ISSN 1267-0677

Commission paritaire : 0228 C 82718

Dépôt légal - Reproduction intégrale ou partielle de la présente publication interdite - loi du 11/03/57 - sans autorisation de l'éditeur



Imprimé sur du papier produit en France, Belgique, Allemagne et Royaume-Uni, à partir de 85 à 100 % de fibres recyclées. Eutrophication : 0,010 kg/tonne.

## Annonces légales et judiciaires



[www.medialex.fr](http://www.medialex.fr)

Mail : [annonces.legales@medialex.fr](mailto:annonces.legales@medialex.fr)

Tél. : 02 99 26 42 00 - Fax : 0 820 309 009 (0,12€ TTC/mn)

Adresse postale :

10, rue du Breil - CS 56324

35063 Rennes cedex